



SF Développement
Formation et Développement

DU DÉVELOPPEMENT ET DE SES PARADIGMES

المبادرة الوطنية للتنمية البشرية
Initiative Nationale pour le Développement Humain

Formation des cadres
provinciaux en charge de
l'évaluation de projets INDH

Marrakech, du 2 au 7 mai 2006

DU DÉVELOPPEMENT ET DE SES PARADIGMES

1) A propos du PARADIGME :

1.1) Définition :

Le mot *paradigme* tient son origine du mot grec *paradeigma* qui signifie « modèle » ou « exemple ». Ce mot lui-même vient de *paradeiknunai* qui signifie « démontrer ». Un **paradigme**, donc, est une représentation du monde, une manière de voir les choses, un modèle cohérent de vision du monde basé sur une chose restreinte. On trouve, cependant, des paradigmes dans plusieurs domaines :

a) Paradigme scientifique :

Au début du XIX^{ème} siècle, le mot *paradigme* était employé comme terme épistémologique pour désigner un modèle de pensée dans des disciplines scientifiques. Cependant, Thomas Kuhn a défini, dans son livre *la structure des révolutions scientifiques*, le **paradigme scientifique** comme suit :

- un ensemble d'observations et de faits avérés,
- un ensemble de questions en relation avec le sujet qui se posent et doivent être résolues,
- des indications méthodologiques (comment ces questions doivent être posées),
- comment les résultats de la recherche scientifique doivent être interprétés.

Pour Kuhn, l'adhésion à un paradigme est un phénomène sociologique, qui implique la genèse d'une communauté de pensée, de méthodes et d'objectifs, autour d'outils communs (journaux, conférences).

Quant à Imre Lakatos, il a tenté de développer le concept d'une façon dialectique sous le nom de programme de recherche.

Une définition simple dans le contexte scientifique serait: L'ensemble des règles admises et intériorisées comme « normes » par la communauté scientifique, à un moment donné de son histoire, pour délimiter et problématiser les « faits » qu'elle juge dignes d'étude.

b) Le paradigme dans les sciences sociales:

Pour les sciences sociales, le terme est employé pour décrire l'ensemble d'expériences, de croyances et de valeurs qui influencent la façon dont un individu perçoit la réalité et réagit à cette perception. Ce système de représentation lui permet de définir l'environnement, de communiquer à propos de cet environnement, voire d'essayer de le comprendre ou de le prévoir.

1.2) La fonction du paradigme :

Le paradigme est utile pour un observateur tiers (qui observe celui qui utilise ce paradigme). Cet observateur pourra faire des remarques et se faire une opinion sur la façon dont l'observé est venu à utiliser ce paradigme : nous définissons ce qui va vite ou lentement par rapport à notre propre vitesse de déplacement, l'homme qui a vécu dans la nature peut définir les objets modernes comme inutiles ou maléfiques...

Le paradigme au sens collectif est un système de représentations largement accepté dans un domaine particulier. Cela dit, les paradigmes tendent à différer selon les groupes sociaux et à changer dans le temps en fonction de l'évolution des connaissances (cas notamment des paradigmes scientifiques).

En termes simples, on peut dire qu'un paradigme est un ensemble de notions, de conceptions, de valeurs, de croyances qui servent en quelque sorte de grille d'analyse de la réalité.

2) A propos du développement :

2.1) Définition du développement

Le concept Développement implique un mécanisme de changement. Ce changement repose essentiellement sur deux facteurs que sont l'innovation et la conservation :

- L'innovation comme générateur d'une création (d'ordre culturel, scientifique, etc.) ;
- la conservation comme processus de perpétuation des éléments dynamiques pour le maintien de l'identité culturelle.

Le développement est, donc, « *Le processus par lequel une société se donne les moyens de mobiliser ses forces productives sans la transformation de son milieu en vue d'améliorer les conditions de vie et de bien être de ses membres. Bref, un processus global incluant l'ensemble des aspects de la vie (milieux biophysique, culturel, activités de production et d'échange,...) et impliquant la participation des collectivités locales tout autant à la prise de décision qu'à la réalisation des activités de développement. Ainsi envisagé le développement réside moins dans un résultat atteint que dans un ensemble d'activités réalisées selon les attentes des collectivités concernées avec leur accord et leur participation* ».

2.1) Les types de développement :

On constate qu'il s'agit de plusieurs types de développement dont les paradigmes sont diversifiés :

a) Le développement économique :

Le **développement économique** fait référence à l'ensemble des mutations positives (techniques, démographiques, sociales, sanitaires...) que peut connaître une zone géographique (continent, pays, région..). Il ne doit pas être confondu avec la simple croissance économique. Celle-ci est habituellement nécessaire ou consécutive au développement mais elle n'en est qu'un aspect. Il existe même des zones en croissance par simple inertie de tendance ou sous l'effet de dopants artificiels de types dits "keynésiens", sans pour autant connaître les transformations de structure et la "destruction créatrice" propres au développement. Cela peut conduire à un épuisement des ressorts de la croissance. On peut alors retrouver le phénomène de cycle de vie (de l'émergence à l'expansion puis au plafonnement et enfin au déclin) étudié en marketing.

Le développement économique nécessitant notamment de la création de richesses, on associe développement économique et « progrès », puisqu'il entraîne, généralement, une progression du niveau de vie des habitants. On parle alors d'amélioration du bien-être social (au sens économique).

➤ *Les facteurs de production :*

Les **facteurs de production** sont les ressources, matérielles ou non, utilisées dans le processus de production de biens et de services.

L'évolution du concept : Les économistes classiques retiennent trois facteurs, formalisés par Adam Smith : la terre, le capital et le travail. Par la suite les néoclassiques ne retiendront que le capital et le travail.

De nos jours, les quatre principaux facteurs de production sont les suivants :

- le capital nature,
- le capital matériel,
- le travail matériel,
- le capital immatériel (savoir-faire, organisation, actifs incorporels si comptabilisés), le travail immatériel, le savoir

L'investissement permet d'augmenter le volume des facteurs de production. La formation peut être considérée comme une forme d'investissement, puisqu'elle augmente les capacités du travailleur.

Dans une économie dynamique (= en changement permanent), la croissance économique est assurée :

- soit par un accroissement des quantités de facteurs de production mobilisés,

- soit par une amélioration de la combinaison productive de sorte que la même quantité de facteurs engendre davantage de produit.

On parlera donc selon le cas de meilleure productivité du travail, ou de meilleure allocation des ressources / des facteurs.

➤ *Les indicateurs économiques :*

Au niveau de l'unique aspect économique, un indicateur important et largement reconnu est le PIB qui est une somme des valeurs ajoutées sur un territoire. Son chiffrage, qui ressort de la comptabilité nationale, est cependant délicat. Il ne contient que les flux (production / consommation). Les économistes et statisticiens n'arrivent guère à mesurer, ni même à estimer l'évolution du patrimoine public et privé. À plus forte raison, certaines externalités positives ou négatives sont mal mesurables. Par exemple, comment chiffrer l'effet externe négatif d'une pollution comme l'engrais azoté puissant du lisier (par exemple de porc) déversé dans les cours d'eau amenant à une eutrophisation, sans même parler du gaspillage d'une ressource précieuse non ou difficilement renouvelable ? Sur le même plan, comment mesurer l'effet positif des pots catalytiques ou d'une fluidification de la circulation routière, voire la « désindustrialisation » des secteurs lourds en faveur des services et hautes technologies.

b) Le développement social :

Il ne faut pas réduire le développement social à un plan ou à une entente spécifique. Le développement social passe par les populations elles-mêmes, et non par les institutions. Il ne faut pas seulement consulter les populations, mais travailler avec elles. Il correspond à l'amélioration de toutes les facettes et dimensions des conditions de vie des individus et des milieux dans lesquels ils évoluent. Tous considèrent aussi que le développement social correspond à des relations micro-sociales harmonieuses (sans discrimination, tolérantes, ouvertes, etc.) et macro-sociales équitables (équité sur le plan de la richesse, de la démocratie, de la liberté, de l'accès aux services, etc.). Des divergences existent pourtant. Elles s'articulent autour de deux questions très imbriquées : comment procéder pour faire du développement social et quelle cible doit-on viser ?

➤ *La mesure du développement social :*

On peut tracer un portrait de différentes conceptions du développement social que l'on peut identifier chez plusieurs chercheurs. Cela dit, la mesure s'inscrit dans un cadre plus large qui vise à identifier des indicateurs sociaux pouvant éventuellement être utilisés pour faire une mesure de son état. Dans ce contexte, deux facteurs prédominent dans les conceptions du développement social, soit l'amélioration des diverses situations dans lesquelles les individus

et les collectivités vivent et l'amélioration de la capacité des individus et des collectivités à résoudre leurs problèmes. Les mesures proposées, donc, mettent surtout l'accent sur les résultats à atteindre alors que la dynamisation des collectivités et des citoyens apparaît moins présente, voire marginale.

Quelles que soient les conceptions du développement social, elles contiennent toutes une préoccupation marquée pour une unité territoriale qui correspond à une population de petite taille. Dans ces circonstances, la sélection des indicateurs sociaux devrait être faite de telle sorte qu'au moins une partie (sinon l'ensemble) d'entre eux puisse rendre compte de l'évolution de la situation à l'intérieur de territoires dont la population peut être de taille assez réduite. Cette préoccupation constitue un défi opérationnel majeur.

c) Le développement culturel :

La culture, selon Edgar Morin, est en quelque sorte la mesure du développement social, de l'homme et du développement humain de la société. On y trouve la dimension personnelle, de la société, ses potentialités humaines qui imprègnent tous ses domaines, tous ses secteurs et ses institutions. La culture constitue ainsi un capital cognitif, technique et mythologique inné. Réfléchir à la place de la culture sur un territoire, c'est se poser la question de la présence de l'art et des artistes, des lieux de création, de la qualité et de l'exigence, de la formation, de la diffusion des œuvres et des publics avec tout l'impact que la culture sous ses différentes manifestations peut engendrer comme un bien de richesses tel que dans le secteur du tourisme ou sur le style de vie, etc. Les enjeux dans le domaine culturel dépassent la question de la qualité de l'offre culturelle et de la présence des publics pour nouer des relations singulières avec l'ensemble d'une population en interrogeant les formes, en inventant les objets symboliques et les langages susceptibles de générer du sens. Tisser des liens avec une population exige de la part des « producteurs et faiseurs de la culture » (gouvernement par sa politique culturelle, les différents créateurs : artistes, écrivains, hommes de lettres, etc.) et des structures culturelles de penser l'objet même de la création dans son rapport avec elle et avec la population non seulement en tant que consommateurs ou contribuables mais aussi comme acteurs.

Le rôle de la culture, par exemple, dans le développement des territoires ruraux est aujourd'hui largement reconnu, même si cette préoccupation ne se traduit pas toujours dans le cadre d'une politique publique clairement affirmée (cf. les réticences de nombreuses communautés de communes à prendre la compétence culturelle). Mais l'attention est souvent portée de manière unilatérale sur les retombées économiques de l'investissement culturel :

valorisation du patrimoine, tourisme, emplois directs ou indirects... Sans nullement sous-estimer une préoccupation très légitime des acteurs locaux, il faut rappeler que la mise en relation des territoires ruraux avec les mondes de l'art répond aussi et peut-être d'abord à d'autres enjeux : enjeux citoyens, à travers ce qu'on pourrait appeler "la dimension esthétique de la citoyenneté", mais aussi enjeux de développement local en considérant l'art et la culture comme autant de ressources cognitives à la disposition des territoires.

➤ *Les moyens de développement :*

Les moyens de développement sont différenciés selon les pays. Ils dépendent des structures préexistantes et de la culture partagée par la population.

Dans les pays du nord, le moyen de développement le plus répandu est de procéder à des adaptations juridiques et institutionnelles encourageant l'innovation, notamment grâce à la recherche, l'investissement, l'éducation, l'accroissement de la sécurité juridique.

Le rôle de l'État est de créer les conditions de l'augmentation des compétences, afin que se développe un système efficace de production et distribution de biens et services. Ceci est obtenu par l'amélioration de l'environnement juridique : sécurité juridique, adaptation des lois. L'évolution récente du débat sur la politique de développement fait apparaître toujours plus clairement l'importance du facteur culturel, puisque, tout développement politique, économique et social est imprégné de valeurs, d'orientations générales, d'attitudes qui relèvent de la culture. Par ailleurs, notre travail quotidien requiert plus que jamais de solides compétences dans les relations avec d'autres cultures.

L'entente de développement culturel, tout comme l'entente spécifique régionale en matière de culture ou de communications, s'inscrit dans le contexte du développement des collectivités tant au plan local qu'au plan régional.

d) Le développement humain :

La notion de **développement humain** est une notion qui est apparue, surtout, en réaction à la notion de développement économique. Elle considère que le bien-être des humains ne se résume pas à l'économie et aux revenus. Cette notion s'appuie sur les articles 22 et suivants de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Il est l'objet de plusieurs débats d'où ont découlées trois définitions qui se complètent :

- Selon l'ONU, dans son article I de la déclaration sur le droit au développement de l'Assemblée Générale du 4 décembre 1986, il est notifié que « Le droit au développement est un droit inaliénable de l'Homme en vertu duquel toute personne humaine et tous les peuples ont le droit de participer et de contribuer à un

développement économique, social, culturel et politique dans lequel tous les droits de l'Homme et toutes les libertés fondamentales puissent être pleinement réalisés et de bénéficier de ce développement. »

- Dans le **rapport de la Commission SUD**, il est déclaré que « Le développement est un processus qui permet aux êtres humains de développer leur personnalité, de prendre confiance en eux-mêmes et de mener une existence digne et épanouie. C'est un processus qui libère les populations de la peur du besoin et de l'exploitation et qui fait reculer l'oppression politique, économique et sociale. C'est par le développement que l'indépendance politique acquiert son sens véritable. Il se présente comme un processus de croissance, un mouvement qui trouve sa source première dans la société qui est elle-même en train d'évoluer. »
- Pour le **PNUD** (Programme des Nations unies pour le développement), « Le principal objectif du développement humain est d'élargir la gamme des choix offerts à la population, qui permettent de rendre le développement plus démocratique et plus participatif. ***Ces choix doivent comprendre des possibilités d'accéder aux revenus et à l'emploi, à l'éducation et aux soins de santé et à un environnement propre ne présentant pas de danger.*** L'individu doit également avoir la possibilité de participer pleinement aux décisions de la communauté et de jouir des libertés humaines, économiques et politiques. »

A partir de ces définitions, on peut conclure que le développement humain est à la fois un processus et un résultat. Il concerne tant les processus par lesquels les choix sont accrus que les résultats de ces choix. De ce fait, il est une notion assez simple, qui comporte pourtant des implications considérables :

- ✓ En premier lieu, les choix humains sont accrus lorsque les êtres acquièrent des capacités supplémentaires et jouissent d'opportunités supplémentaires d'utiliser ces capacités. Le développement humain vise ainsi non seulement à élargir les capacités et les opportunités, mais aussi à maintenir un équilibre approprié entre celles-ci afin d'éviter la frustration qui résulterait d'une trop grande disparité entre elles.
- ✓ Deuxièmement, comme on l'a déjà indiqué, la croissance économique doit être envisagée comme un moyen, certes important, mais non comme l'objectif ultime du développement. Les revenus apportent une contribution importante au bien-être humain entendu au sens large, s'il en résulte comme bénéfique un plus grand épanouissement de la vie humaine. La croissance des revenus n'est néanmoins pas une fin en soi.

- ✓ Troisièmement, en mettant l'accent sur la notion de choix, le concept de développement humain implique que les êtres humains doivent pouvoir influencer sur les processus qui orientent leur vie. Ils doivent pouvoir participer aux divers processus de prise de décisions, ainsi qu'à l'exécution, au suivi et à l'ajustement de celles-ci.
- ✓ En dernière analyse, le développement humain est le développement des individus, pour les individus et par les individus. Le développement des individus implique la mise en place de capacités humaines par le développement des ressources humaines. Le développement pour les individus implique que les bénéfices de la croissance se traduisent par une amélioration de la vie des gens, et le développement par les individus demande que ceux-ci puissent participer activement pour influencer sur tout processus touchant à leurs vies quotidiennes.

Le fait d'envisager le développement dans la perspective du développement humain, c'est-à-dire l'organisation de la société doit être jugée en fonction de sa capacité à encourager les biens humains, n'est guère nouveau. On la trouve chez Aristote et même Ibn Khaldoun. On retrouve la même préoccupation dans les écrits des premiers penseurs qui ont conçu l'économie quantitative: William Petty, Gregory King, François Quesnay, Antoine Lavoisier et Joseph Lagrange, précurseurs du produit national brut (PNB) et du produit intérieur brut (PIB). Cette notion apparaît également dans les écrits des économistes classiques : Adam Smith, David Ricardo, Robert Malthus, Karl Marx et John Stuart Mill.

La notion de développement humain, lancée dans le premier Rapport mondial sur le développement humain en 1990, s'est donc appuyée sur cette tradition déjà ancienne, mais quelque peu oubliée de nos jours. Elle a remis en question le bien-fondé de cette préoccupation unique qui établit un lien entre PNB et développement, transformant du même coup la façon de concevoir le développement : l'être humain revient à la place de choix qui est la sienne, c'est-à-dire au centre du débat et du dialogue sur le développement. Cette notion a eu un impact qui a dépassé de loin les attentes de ceux qui l'ont parrainée en 1990.

Le concept de développement humain va plus loin que d'autres modèles de développement centrés sur l'individu. Le modèle basé sur la mise en valeur des ressources humaines met en avant uniquement le capital humain et traite l'être humain comme un apport au processus de développement, et non comme son bénéficiaire seulement. Le concept visant à combler les besoins fondamentaux met l'accent sur les besoins minimaux des êtres humains mais non sur leurs choix. Celui qui vise à promouvoir le bien-être humain considère l'individu comme un bénéficiaire, mais non comme un participant actif au processus qui détermine les conditions

de son existence. Le développement humain, en regroupant tous ces aspects, constitue une approche plus synthétique du développement.

➤ *La mesure du développement humain :*

Tout concept est toujours plus complexe qu'un seul des indicateurs qu'on lui assigne. Tout indicateur que l'on peut proposer pour un concept quelconque doit donc chercher à capter toute la richesse et toute l'étendue de son champ sémantique. Cela est également vrai pour la notion de développement humain. En principe, les choix humains et les résultats qui en découlent peuvent être infinis, et peuvent changer avec le temps. Cependant, les trois indicateurs essentiels pour décrire le développement sont sans doute la possibilité de vivre longtemps et en bonne santé, d'acquérir le savoir et d'avoir accès aux ressources nécessaires à un niveau de vie décent. Si ces conditions essentielles ne sont pas réunies, de nombreuses autres opportunités demeurent inaccessibles.

Le Rapport mondial sur le développement humain 1990 a donc retenu un indicateur composite, l'indicateur du développement humain (IDH), sur la base de ces trois dimensions élémentaires. L'IDH compte quatre variables : l'espérance de vie à la naissance ; le taux d'alphabétisation des adultes ; le taux de scolarisation global aux niveaux primaire, secondaire et supérieur ; ces deux taux représentent la dimension de l'acquisition du savoir ; et le PIB réel par habitant exprimé en parité de pouvoir d'achat (PPA), qui sert de variable représentant les ressources nécessaires pour garantir un niveau de vie décent.

Plusieurs observations peuvent être faites au sujet de l'IDH :

- ✓ Premièrement, il ne constitue pas une mesure exhaustive du développement humain. Comme il se concentre sur les trois aspects essentiels indiqués plus haut, inévitablement, il ne peut pas tenir compte des nombreuses autres dimensions importantes du développement humain.
- ✓ Deuxièmement, l'indice est constitué de résultats de développement à long terme. Il ne peut donc pas prendre en compte les effets de stratégies politiques initiées ni mesurer les succès à court terme en matière de développement humain.
- ✓ Troisièmement, c'est un indicateur moyen qui risque de masquer des disparités et des inégalités au sein des pays. La ventilation de l'indicateur par sexe, par région, par race et par groupe ethnique peut indiquer l'existence de domaines où il conviendrait d'intervenir d'urgence, alors qu'un indicateur moyen dissimulerait ces disparités.

- ✓ Quatrièmement, le revenu intervient dans l'indicateur du développement humain non pas en tant que tel mais comme variable de substitution, représentant les ressources nécessaires à un niveau de vie décent.

Toute l'information quantitative sur le développement humain et les différents indicateurs qui le constituent peuvent être regroupés sous une notion qui pourrait être qualifiée de comptabilité du développement humain. Cette comptabilité représente tout à la fois une focalisation et un champ. L'IDH, qui se concentre sur les aspects essentiels du développement humain, représente la dimension de focalisation de cette comptabilité. Toutes les données et toutes les informations quantitatives relatives aux différents indicateurs du développement humain représentent le champ de cette comptabilité.

L'IDH n'a donc qu'une portée limitée. Quel que soit le contexte, il ne peut offrir une image complète du développement humain. Il doit être complété par d'autres indicateurs utiles afin d'obtenir une image plus globale. C'est donc la comptabilité du développement humain et non l'indicateur lui-même qui est en mesure de fournir une image plus complète. Pourtant, l'IDH ne manque pas d'aspects positifs. C'est un indicateur assez simple, comme l'est également le PNB par habitant, mais contrairement à ce dernier, il prend aussi en compte des questions plus générales relatives au bien-être humain.

➤ *Élargissement du concept : Liberté, Connaissances, Institutions*

La liberté est un concept pluridimensionnel, qui va bien au-delà des dimensions élémentaires mesurées par l'IDH. Vivre longtemps et en bonne santé et accéder au savoir sont sans doute des objectifs universels, mais les individus peuvent faire des choix supplémentaires et avoir d'autres aspirations qui sont spécifiques à leur société et à leur culture. Le concept de développement humain englobe ces choix supplémentaires, ces buts, ces processus et ces résultats différents auxquels les gens accordent une grande valeur, qu'il s'agisse des libertés politiques, économiques et sociales ou des possibilités de créer, de produire, et de jouir, d'une part, de sa dignité en tant qu'individu et, d'autre part, de la protection de ses droits humains. La notion de développement humain met également l'accent sur l'élargissement des choix dans tous ces domaines.

Dans le contexte social et culturel du Maroc, par exemple, ces choix plus larges ayant trait à la liberté, aux droits de l'homme, à l'acquisition du savoir et au cadre institutionnel sont particulièrement importants. Aucune notion de développement humain ne peut être pertinente et efficace si elle n'aborde pas, tant sur le plan analytique que pratique, ces questions essentielles.

↳ *La liberté humaine :*

Comme on l'a noté plus haut, le développement humain est étroitement lié à la liberté. Il met l'accent sur l'accroissement des capacités humaines qui reflète la liberté d'accomplir les divers objectifs que les gens choisissent de privilégier. À cet égard, le développement humain n'est autre que la liberté. Cependant, cette liberté, l'aptitude à accomplir les objectifs de son choix, ne peut s'exercer effectivement si les opportunités nécessaires manquent. Ces opportunités sont assurées par l'existence des différents droits de l'homme que des institutions essentielles - la société et l'État - doivent soutenir et garantir.

Le développement humain et les droits de l'homme se renforcent donc mutuellement et ont un dénominateur commun : la liberté. Le développement humain, par l'accroissement des capacités humaines, crée la liberté et les droits de l'homme. Par ailleurs, à travers la mise en place du cadre nécessaire, il favorise également les opportunités indispensables à l'exercice de cette liberté. La liberté est à la fois le garant et l'objectif du développement humain et des droits de l'homme.

La pauvreté, mais également la tyrannie, les opportunités économiques limitées, le dénuement social systématique, le manque d'entretien des installations publiques, l'intolérance ou la répression constituent des sources majeures de privations humaines et, partant, de diminution des libertés humaines. La plupart des manifestations de ces problèmes sont anciennes, mais certaines ne sont apparues que récemment ; nombreuses sont celles qui se présentent sous une forme ou une autre dans les sociétés riches comme dans les sociétés pauvres. Surmonter ces problèmes est une tâche centrale pour le développement.

Dans la perspective de cette approche élargie du bien-être, et pour des raisons empiriques, cinq formes de libertés instrumentales particulièrement pertinentes pour la mise en place de stratégies appropriées ont été identifiées. Ces cinq libertés contribuent directement, et de manière complémentaire, à accroître la capacité des êtres humains à vivre plus librement :

- les libertés politiques, qui se rapportent aux possibilités qu'ont les citoyens de déterminer qui doit les gouverner et sur quelles bases, et qui incluent le pouvoir d'exercer un contrôle sur les autorités et de les critiquer, ainsi que la liberté d'expression politique et la liberté de la presse ;
- les facilités économiques, qui ont trait au fonctionnement de l'économie dans la création des revenus et la distribution des richesses ;
- les opportunités sociales, qui renvoient, d'une part, aux dispositions prises au niveau collectif en matière d'éducation et de santé - lesquelles ont une

influence certaine sur la liberté qu'ont les individus d'accéder à une vie meilleure - et, d'autre part, aux garanties de transparence et de sécurité protectrice ;

- les garanties de transparence, qui permettent les interactions sociales entre les individus et assurent que celles-ci se fassent sur la base d'une compréhension claire de leurs tenants et aboutissants ;
- la sécurité protectrice, qui repose sur le réseau de systèmes de sécurité sociale à l'intention des groupes sociaux les plus vulnérables.

Toutes ces libertés instrumentales ont une importance particulière dans le contexte du Maroc, non seulement en elles-mêmes, mais aussi en tant que choix décisifs pour le développement humain.

↳ *L'acquisition du savoir :*

L'acquisition du savoir a une valeur intrinsèque, mais elle représente surtout un aspect majeur du développement humain par son importance capitale dans la construction de la capacité humaine. Il est aujourd'hui reconnu que le savoir est un élément essentiel de la production et l'un des principaux facteurs de productivité et de capital humain. Il existe donc une importante synergie entre l'acquisition du savoir et la capacité de production de la société. Cette synergie se fait particulièrement sentir dans les activités productives à forte valeur ajoutée qui s'appuient de plus en plus sur un savoir approfondi et sur la fulgurante évolution des connaissances et des compétences. Ces activités constituent et constitueront de plus en plus les bases de la compétitivité au niveau international.

De la même manière, le manque de savoir, surtout quand il est allié à la stagnation ou à l'absence de processus d'acquisition du savoir, condamne un pays à l'affaiblissement de sa capacité de production et à la réduction de ses chances de développement. De nos jours, ce n'est pas l'écart des revenus mais plutôt l'écart des connaissances qui risque d'être le déterminant majeur du sort des États à travers le monde. À l'aube du troisième millénaire, et surtout dans le contexte d'une mondialisation soutenue, le savoir est la voie du développement et de la libération.

↳ *Le contexte institutionnel :*

Il est largement admis que la défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales dépend de façon critique du contexte institutionnel. Il en va de même en ce qui concerne l'acquisition dynamique du savoir. Étant donné l'importance primordiale que revêt la question des libertés humaines et de l'acquisition du savoir pour le développement humain dans

l'expérience marocaine, l'identification du contexte institutionnel nécessaire et le choix d'un cadre institutionnel adéquat revêtent également une importance cruciale.

Quant aux libertés humaines, il va sans dire que l'acte au niveau individuel est, en dernière analyse, d'une importance capitale, mais celui-ci est inévitablement modifié (amplifié ou au contraire limité) par les opportunités sociales, politiques et économiques qui s'offrent à l'individu. Cela est vrai dans le monde entier, y compris le Maroc. Il existe une profonde complémentarité entre l'acte individuel et les dispositions collectives. Il est donc important de reconnaître le rôle central que jouent à la fois la liberté individuelle et les dispositions institutionnelles et sociales dans la définition de l'ampleur et de la portée des libertés, et de voir dans la liberté individuelle un engagement social.

De plus, les cinq formes de libertés instrumentales qui sont mentionnées plus haut dépendent, chacune de façon différente, de l'efficacité des diverses institutions qu'offre la société pour permettre à l'individu de mener une existence qui lui paraît valorisante. Le respect des droits de l'homme et la participation effective du peuple aux activités sociales et politiques doivent être des éléments fondamentaux du contexte institutionnel pour le développement humain.

Quant à l'acquisition des connaissances, l'expression de « capital humain » est couramment utilisée en référence aux comportements, connaissances et aptitudes acquises par les individus, essentiellement grâce à l'éducation, à la formation et à l'expérience. Cependant, le concept de capital humain qui serait compatible avec le concept de développement humain pertinent pour notre pays, en tant que société en voie de développement, est beaucoup plus étoffé que la notion classique de capital humain au niveau individuel et beaucoup plus complexe au niveau sociétal. Il serait peut-être plus précis, dans le contexte marocain, d'adopter l'expression de capital social, laquelle permet d'intégrer les notions de capital social, intellectuel et culturel au sein d'un concept global de capital défini par un ensemble de systèmes qui organisent la société humaine en institutions. Cette forme de capital détermine la nature de l'activité sociale et ses impacts, mais surtout le niveau de bien-être humain. La combinaison des notions conventionnelles de capital humain et de capital social pourrait alors constituer une conception du capital humain compatible avec le développement humain dans le cas marocain.

Compte tenu de l'importance cruciale des questions relatives à l'égalité des sexes, à l'acquisition du savoir à l'ère de la société de l'information et aux choix à faire en matière d'environnement, il est utile d'examiner comment certains aspects de ces questions pourraient

être incorporés dans la construction d'un IDH. Ni le PNB par habitant ni l'IDH ne tiennent compte explicitement de ces choix importants.

Dans en parallèle à l'émergence du développement humain deux paradigmes transversaux ont vu le jour. Il s'agit du développement intégré et du développement durable. Si le premier a pour objectif de conjuguer l'activité économique et la mobilisation sociale, le second, qui s'est imposé, se veut plus global.

e) Le développement durable :

L'origine de la notion est à la fois écologique et anglo-saxonne, puisqu'il s'agit d'une traduction approximative de « *sustainable development* » où sont incluses les notions, souvent antagonistes de « supportabilité » par l'environnement physique et d'acceptabilité sociale. Le terme de développement durable a été réellement popularisé par le rapport Brundtland en 1987 : « Développement soutenable qui, grâce à l'éducation, l'innovation, la solidarité, répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins ». Héritière du concept de développement des années 50, et des mouvements écologistes de 60-70, cette notion émergente intègre la solidarité entre les générations futures par la préservation des ressources naturelles, de la biodiversité, l'action décisive des élus locaux et du mouvement associatif dans le cadre de la "terre patrie" selon Edgar Morin.

Il s'agit d'articuler mieux l'efficacité économique, la pérennisation des équilibres naturels et le développement social. Les dispositifs institutionnels et organisationnels qui intègrent la question de la formation des demandes sociales dans les modalités des conduites de projets s'enrichissent des réseaux d'échanges d'expériences et de l'idée de bonne gouvernance : démocratie participative.

En considérant l'environnement dans toute sa complexité bio-physique, sociale et humaine, on peut contribuer à "une forme majeure de l'éducation civique", celle-ci faisant naître des comportements positifs à l'égard du milieu, indispensables pour "mieux maîtriser notre maîtrise du monde"

➤ *Les origines du développement durable:*

Tout au long de l'histoire, il y a eu une promotion et une apparition d'idées appelant à l'usage modéré des ressources naturelles. Il s'agit par exemple des philosophes de la nature chez les anciens grecs, des fondateurs de l'économie politique classique comme Malthus et Ricardo et jusqu'à récemment des mouvements sociaux qui tentèrent de théoriser sur le développement

durable (Ecologisme, féminisme, Développement intégré, Ecodéveloppement, Développement endogène, etc.). Par ailleurs les mythes d'origine des peuples sont très souvent associés aux éléments naturels ; association qui témoigne des liens forts que l'homme a établi avec sa nature.

Au cours du 20^{ème} siècle, deux courants se sont confrontés autour du thème du Développement. Il s'agit du courant libéral et du courant marxiste :

- Pour les libéraux, le développement de toute société comprend plusieurs phases permettant de passer du stade de la subsistance au stade d'une économie moderne c'est-à-dire technicisée et productive lui permettant d'accumuler un surplus. Cette vision économiciste, privilégiant les seules valeurs marchandes, se caractérise par un indicateur de développement appelé le Produit National Brut (PNB). Selon cette théorie le développement de toute société est le résultat de l'augmentation du PNB.
- La théorie marxiste inscrite dès le début en opposition au libéralisme, considère le sous-développement comme faisant partie intégrante du libéralisme. Pour les marxistes les échanges commerciaux inégaux existant entre pays à fort PNB (pays développés) et à faible PNB (pays sous développés) et au cœur des disparités économiques. Elle considère que l'extraversion de la production et la faible valorisation des matières premières sont les causes majeures du sous-développement à côté des facteurs coloniaux et de la dépendance financière. Contrairement aux libéraux qui désignent l'Etat-nation comme régulateur, les marxistes disent que l'Etat-nation doit être le moteur et le gestionnaire du développement. Toutes les politiques d'aide au développement se sont inscrites dans l'une ou l'autre de ces théories avec les résultats évidents que l'on sait. S'il y a divergence entre libéralisme et marxisme, il y a convergence dans le type de relations qui s'établit avec la nature, une relation que l'on sait jusqu'ici globalement destructrice.

Depuis la parution du rapport Brundtland en 1987, il s'est dit et écrit beaucoup de choses au sujet du développement durable, si bien que le débat reste ouvert sur sa définition. Le débat demeure lié à la préséance que certains donnent soit à l'Ecologie, soit à l'économie, dans cette perspective de concilier l'économie et l'Ecologie ou le développement économique et la protection de l'environnement. Parmi ces définitions, nous avons retenu celle qui semble faire consensus et qui dit que « *le développement durable est une dynamique de changement qui répond de façon équitable aux besoins des populations futures en s'appuyant sur leur*

participation active et sur le maintien de l'équilibre des écosystèmes ». Il se dégage de cette définition une série de principes parmi lesquels:

- ✓ la satisfaction des besoins humains fondamentaux (accès à l'éducation, à la santé, etc.) ;
- ✓ la participation des populations au processus de prise de décisions ;
- ✓ l'équité et la justice sociale ;
- ✓ La pérennité des écosystèmes.

Mais pour passer, de la théorie à la pratique du concept, des conditions préalables sont à remplir parmi lesquelles :

- la connaissance des milieux naturels et humains ;
- le respect des valeurs et de la culture des différentes populations ;
- la participation de la population à un véritable système démocratique ;
- l'élaboration de nouveaux indicateurs de développement ;
- l'usage prudent des ressources non renouvelables.

En substance, face à l'émergence des problèmes environnementaux globaux (pollution, pluies acides, augmentation des déchets, déforestation, détérioration de la qualité des eaux, perte de sols arables etc.), la prise en compte de l'Environnement dans la pratique du développement devient obligatoire. Cette intégration est non seulement possible mais rentable. Cependant elle exige l'expérience des communautés à la base, plutôt que des décisions imposées par des technocrates et des politiciens toujours avides de popularité et de votes trop peu sensibles aux besoins réels des populations. Ce nouveau paradigme du développement s'opère par la recherche d'outils nouveaux de planification et gestion conciliant l'économie aux aspects historiques, politiques, sociaux, culturels et Ecologiques.

➤ *Critique du développement durable :*

Dans son ouvrage « Développement insoutenable. Pour une conscience écologique et sociale » (paru en 2004 dans les Éditions du croquant ; Collection Turbulences, 256p.) Bonnevault Stéphane critique le concept de Développement durable en montrant que depuis une quinzaine d'années, ce type de développement est devenu une référence incontournable, suscitant l'adhésion de nombreux économistes, intellectuels, et gestionnaires publics ou privés. Selon l'auteur, le développement durable est la dernière astuce du capitalisme, destinée à perpétuer le mode de vie occidental basé sur la satisfaction de désirs infinis. Il nous propose donc une analyse rigoureuse des divers éléments caractéristiques de l'insoutenabilité du système, en déconstruisant les représentations mentales et théoriques sur lesquelles il se

fonde, et qui affirme, par analogie avec le développement des organismes végétaux, que le développement du corps social est incontestablement une bonne chose.

La pierre angulaire du raisonnement développé par l'auteur, réside dans le caractère historiquement construit et contingent, de notre mode de développement. Il s'agit donc de montrer en quoi ce système est illégitime, interdisant de considérer les stratégies de développement durable comme un progrès.

Dans un premier temps, l'auteur montre comment le paradigme du développement est devenu un trait culturel occidental dominant, d'une part en imposant un mode de vie fondé sur le plus avoir (au détriment du mieux être), et d'autre part en aliénant les modes de vie alternatifs («déculturation»). Le développement économique devient donc un bien social qu'il faut atteindre à tout prix. De plus, cette construction socio-historique se trouve renforcée et soutenue par la théorie économique classique. D'une part, elle avance que «les vices privés font le bien public» puisque l'intérêt amène à l'optimum, ce qui conduit évincer la morale de la sphère économique. D'autre part, elle se construit autour d'un acteur doté d'une rationalité téléologique et calculatoire, justifiant la quantification de la croissance des richesses matérielles. Conséquence : l'économie s'émancipe du politique et de la morale en subordonnant les objets matériels, de même que la nature, les hommes et la monnaie dans des relations marchandes. Le monde social se trouve donc entièrement encastré dans l'économie qui lui impose ses règles de fonctionnement. Par ailleurs, le clivage développement/sous-développement, renforcé par les moyens culturels, techniques et économiques de domination, accentue les attentes collectives vis-à-vis du développement. Les solutions proposées aux problèmes sociaux ou environnementaux ne sont donc envisageables qu'à l'intérieur de ce paradigme, ce qui décrédibilise d'emblée le développement soutenable.

La deuxième étape du raisonnement consiste à montrer que le mode de développement occidental, basé sur un développement illimité des forces productives (à l'œuvre dans les projets capitalistes et socialistes) résulte d'un choix social, et qu'il existe plusieurs modalités de développement permettant de concilier des exigences matérielles, naturelles et sociales (à niveau de croissance donné, il est permis d'obtenir des résultats sensiblement différents dans les domaines environnementaux et sociaux). Dans ce schéma, la rareté joue un rôle fondamental, car elle interdit la possibilité de satisfaire les besoins humains et les réduit aux seuls déterminants matériels. C'est ainsi que la croissance des richesses matérielles devient un objectif en soi, et que l'amélioration du niveau de vie se confond avec l'amélioration du bien être (voire du bonheur). La technique se trouve donc socialement valorisée, car elle permet

l'accroissement de la production. Or elle occupe une place ambivalente en se posant autant comme une fin que comme un moyen du progrès. Le drame étant que toute innovation technologique s'accompagne nécessairement d'effets pervers négatifs, de sorte que son impact sur le progrès se révèle au final, souvent mitigé. Voir donc le progrès sous l'angle du développement occidental, c'est en fait porter son attention exclusivement sur la question des moyens (l'accroissement des forces productives, et le développement des technosciences), non pas en sous-traitant la question de la finalité, mais en la considérant d'emblée comme résolue avec celle des moyens. Par ailleurs, l'auteur dresse un bilan des insoutenabilités écologiques et sociales (notamment basé sur les travaux du PNUD et de la Banque Mondiale) inhérentes au mode de développement capitaliste qui se présente donc comme un mythe, puisqu'il existe une croyance partagée sur sa généralisation mais que celle-ci est objectivement impossible. A moins qu'il ne s'agisse d'une manipulation idéologique (dans l'hypothèse où cette idée serait volontairement encouragée).

Dans une troisième étape, Stéphane Bonnevault propose une analyse normative du développement, en montrant comment il se trouve renforcé par les cadres théoriques sur lesquels il s'appuie. En effet, en centrant son analyse sur le couple utilité-intérêt, l'économie développe un corpus théorique qui conceptualise les rapports sociaux et les inclus dans sa sphère de régulation. Cette théorie est réductrice, car elle fait l'impasse sur les déterminants éthiques de la prise de décision, qu'il convient dans un premier temps de réintégrer au sein d'une théorie plus complète. Par ailleurs, la théorie économique s'appuie sur une rationalité substantive qui oblige la recherche constante de l'optimum. Se rapprocher d'une théorie plus réaliste sur laquelle fonder une nouvelle approche soutenable du développement, implique donc de construire des individus théoriquement dotés d'une rationalité procédurale (on ne maximise plus l'utilité, mais on s'arrête à l'atteinte d'un seuil «satisfaisant»). Il sera alors possible de «désencaster» l'économie de la sphère humaine (et sociale), elle-même incluse dans la biosphère (entendue dans son sens le plus large). Pour le dire autrement, les activités économiques doivent fournir les moyens d'une fin moralement et socialement déterminée en tenant principalement compte des régulations écologiques et humaines, et non devenir une fin en soi.

Pour finir, l'auteur présente quatre pistes pour sortir de ce paradigme du développement :

- Le marché (échange monétaire, motivé par l'intérêt et fondé sur la liberté) s'oppose au plan (redistribution forcée, motivée par la contrainte et fondée sur l'égalité), mais également au système de réciprocité (don motivé par l'altruisme, et fondé sur la

fraternité). La soutenabilité implique donc au moins de se situer à équidistance de ces trois systèmes, et au mieux, à tendre vers la réciprocité.

- L'homme doit « coévoluer » avec la nature, ce qui implique que les effets pervers de la technoscience ne doivent pas remettre en cause les régulations de la biosphère.
- Les relations de travail et celles de l'homme à la nature sont liées. Il convient donc de remettre le travail à sa place en en assurant une meilleure répartition, afin qu'il ne soit plus «le seul et unique support du revenu, de la reconnaissance sociale, et de l'accomplissement individuel.»
- Enfin, l'auteur distingue trois temporalités individuelles: le temps biologique (incompressible : il satisfait les besoins primaires), le temps de l'activité économique (pour retirer un revenu), et le temps de l'activité autonome (constituant une fin en soi [= le loisir]). Les gains de productivité peuvent alors être utilisés selon une logique productiviste (on produit plus, sans bouleverser l'ordre des temporalités: le temps de l'activité économique reste identique), ou selon une logique «économe» (les gains permettent, à production stable, de redistribuer du temps de travail vers du temps pour les activités autonomes), permettant de concilier les soutenabilités sociales (égale distribution du temps de travail), et écologiques.

Le principal intérêt de cet ouvrage est de mettre en évidence les bases théoriques qui servent de référence au développement occidental en apportant une légitimation scientifique. Une critique solide de ce système passe donc par la réfutation de ces cadres de pensée en engageant le débat à propos du développement en général et du développement durable surtout sur le concept et non sur le modèle. Mais ce débat ne peut se faire qu'à l'intérieur du corpus scientifique. Dans cette optique, tout choix social est légitimement critiquable, puisqu'il existe nécessairement des externalités sur les utilités individuelles. Pour cette raison, il nous semble qu'apporter une critique de type moral au mode de développement occidental n'est pas optimal, et apporter des arguments «idéologiques» affaiblit le raisonnement. Dans sa critique l'auteur est piégé par sa démarche. Pour preuve, le choix du titre: «développement insoutenable». La connotation du mot «insoutenable» fait implicitement référence à l'insoutenabilité morale du développement, sans oublier de mentionner le caractère subjectif du terme, alors que le choix du terme «durable» s'en serait dégagé, et aurait mis l'accent sur son caractère objectif. Pour autant, cela ne veut pas dire qu'il a nécessairement tort. Certains points de son raisonnement restent convaincants. Mais certaines propositions restent difficiles à envisager.

